
Conférence régionale sur les bonnes pratiques dans l'organisation des processus électoraux

Discours de Pr. Vélayoudom Marimoutou, Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien

Antananarivo, Madagascar | 30 août 2023

Mesdames et Messieurs, avant de débiter mon propos, je souhaite, au nom de la Commission de l'océan Indien et en mon nom personnel, exprimer nos condoléances attristées aux familles récemment endeuillées par la bousculade à l'ouverture des Jeux des îles et exprimer notre sympathie au peuple et au gouvernement de la République de Madagascar. Comme tous, nous garderons une pensée fraternelle à l'égard des victimes et leurs familles, tout en admirant et célébrant l'esprit de solidarité, l'effort et l'exploit sportif qui sont au cœur de ces Jeux des îles.

Monsieur le président de l'Association des parlements des Etats membres de la Commission de l'océan Indien, président de l'Assemblée nationale de la République de Maurice,

Mesdames et Messieurs les parlementaires des Etats membres de la COI,

Monsieur le représentant de l'Union africaine,

Monsieur le représentant du Système des Nations unies,

Monsieur le président du Réseau électoral de l'océan Indien,
Monsieur le Commissaire électoral de la République de Maurice

Messieurs les présidents et représentants des organes de gestion des élections des Etats membres de la Commission de l'océan Indien,

Madame et Messieurs les anciens Secrétaire généraux de la COI, chers collègues,

Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et représentants des Etats membres de la COI et des partenaires au développement,

Mesdames et Messieurs les professionnels de la presse et des médias,

Distingués invités, Mesdames et Messieurs, chers collègues, tout protocole observé,

L'actualité politique internationale, et plus particulièrement sur le continent, est marquée par des situations d'instabilité et de rupture de l'ordre constitutionnel, comme tout récemment au Niger. Si notre région de l'Indianocéanie fait globalement figure d'exception à l'échelle panafricaine en matière de paix, elle a néanmoins connu des périodes d'instabilité et de crises. En cause, un effritement de la confiance dans l'exercice et les institutions démocratiques ou la contestation en dehors des cadres légaux établis pouvant mener à des tensions politiques et sociales et au recul de l'Etat de droit.

Depuis près d'une décennie, l'Indianocéanie n'a pas connu de troubles majeurs. Ce cycle de relative stabilité doit être préservé, renforcé et soutenu pour devenir un marqueur durable du paysage politique, institutionnel et citoyen de nos pays.

C'est dans cet esprit que la Commission de l'océan Indien, à travers son projet Gouvernance, paix et stabilité, organise cette conférence sur les bonnes pratiques pour la paix et la stabilité dans l'organisation des processus électoraux. Je tiens ici à remercier chacune et chacun d'entre vous pour votre participation à cette conférence que nous tenons en collaboration avec le Réseau électoral de l'océan Indien et la Commission électorale nationale indépendante de Madagascar que je remercie pour ses appuis à l'organisation de notre rendez-vous et pour son accueil.

Mesdames et Messieurs,

Cette conférence se tient à un moment clé de la vie politique régionale. En ce moment à Madagascar, l'an prochain aux

Comores et à Maurice, puis aux Seychelles, les regards des citoyens, des médias et aussi de la communauté internationale seront braqués sur les échéances électorales nationales. Il ne s'agira pas durant notre rencontre de commenter ou de débattre de ces scrutins en cours ou à venir.

L'objet de notre conférence est de faire œuvre utile en mobilisant l'intelligence collective ; en structurant le réseautage des organes de gestion des élections ; en clarifiant le rôle des administrations électorales, des partis politiques et des médias ; ou encore en s'inspirant des bonnes pratiques internationales et des leçons apprises des exercices électoraux passés. Une étude comparative sur les organes de gestion des élections, réalisée à la demande du Réseau électoral de l'océan Indien, sera également présentée et fournira un socle de connaissances et d'informations utiles pour nos discussions.

La participation effective de l'essentiel des acteurs électoraux – organismes de gestion des élections, partis politiques et médias – témoigne de l'acceptation par tous du principe d'un espace d'échange, de partage et de concertation pour l'organisation des élections apaisées et stables en renforçant la connaissance des rôles et responsabilités de chacun des acteurs, et en posant les bases d'une relation de confiance renouvelée.

Pour ce faire, nos travaux se déclineront en trois grandes séquences :

- Une première dédiée aux enjeux pour l'organisation d'élections apaisées et crédibles ainsi qu'aux opportunités de collaboration en se référant, entre autres, aux standards internationaux et régionaux ;
- La deuxième séquence s'intéressera au rôle de la communauté internationale dans les processus électoraux, notamment en ce qu'il s'agit des exercices d'observation, d'assistance technique, d'écoute et de dialogue voire de médiation. Cette séquence intégrera une session spécifique

sur le rôle de la Commission de l'océan Indien avec la contribution et l'expérience de mes pairs anciens secrétaires généraux dont je salue la présence. Je précise d'ailleurs que la COI n'est pas « une organisation politique » comme l'avaient indiqué nos pères fondateurs lors de la signature de la Déclaration de Port-Louis en 1982. Néanmoins, elle répond aux besoins exprimés par ses Etats membres, y compris en matière de promotion de la gouvernance démocratique et de la stabilité, et toujours dans le respect de la souveraineté des Etats. C'est justement ce rôle d'accompagnement et de facilitation de la COI auprès des Etats, dans le respect des lois nationales, et en collaboration avec les organisations régionales et internationales ayant un mandat d'appui ou d'observation des élections, qui a démontré la valeur ajoutée de la COI sur ces questions et conduit, in fine, à l'élaboration de notre projet Gouvernance, paix et stabilité.

- La troisième séquence de notre conférence se focalisera sur le rôle des médias et les clés pour une couverture professionnelle des élections. Les médias, nous le savons, jouent un rôle social et citoyen important en relayant des informations sourcées et vérifiées, en les hiérarchisant et en les mettant en perspective pour permettre aux électeurs de disposer des éléments permettant un choix éclairé et aussi pour participer au maintien d'un climat serein tout en tenant son rôle de sentinelle, de garde-fou avec indépendance et responsabilité.

Au terme des trois jours de conférence, nous aurons l'occasion de dresser un ensemble de réflexions au bénéfice des acteurs ici présents à savoir les administrations électorales, les partis politiques, les médias et les institutions, dont la COI.

Je me permets ici d'insister sur la dissociation claire entre les échéances électorales en cours ou à venir dans nos Etats membres et cet événement organisé à la demande réitérée

depuis 2016 des Commissions électorales, autour du Réseau électoral de l'océan Indien, dont bien sûr la CENI de Madagascar, pour bénéficier de l'expérience des pairs.

En effet, la COI a appuyé la création du Réseau électoral de l'océan Indien en octobre 2022, avec la signature de la déclaration de Mahé, pour faciliter la mise en réseau, l'échange d'expériences et de bonnes pratiques, ainsi que le renforcement des capacités de ces institutions démocratiques centrales dans le paysage institutionnel et de gouvernance de nos Etats. Ce soutien de la COI à travers le projet GPS vise aussi la diplomatie parlementaire, à travers l'Association des parlements des Etats membres de la COI dont je salue les représentants, la participation accrue des femmes à la vie publique par le biais de la plateforme des femmes en politique ou encore l'engagement citoyen, notamment des jeunes, par des appuis aux acteurs non-étatiques. Au total, le projet GPS de la COI apporte un appui direct à plus de 50 institutions et organismes étatiques et non-étatiques dans la région.

Avec cet accompagnement inédit – car c'est la première fois en 40 ans que nous mettons depuis 2022 un projet spécifiquement dédié aux questions de gouvernance, la COI entend répondre au mieux aux besoins exprimés par ses Etats membres selon les moyens techniques, humains et financiers du projet GPS ce qui exclut évidemment le financement des élections ou encore des missions d'observation électorale d'autant que des partenaires de la communauté régionale et internationale disposent du mandat et des ressources à ces fins.

Je tiens à féliciter les organes de gestion des élections de nos Etats membres pour leur engagement concret à faire vivre le Réseau électoral de l'océan Indien qu'ils ont créé il y a quelques mois. Cette conférence est une activité importante souhaitée par les membres de ce Réseau et qui profite à l'ensemble des parties prenantes ici présentes. Je forme le vœu que les membres du

Réseau électoral de l'océan Indien continuent à se retrouver lors de rendez-vous formels, comme celui-ci, mais aussi à collaborer et échanger régulièrement au-delà d'un calendrier événementiel. Le Secrétariat général de la COI, selon le mandat confié par ses instances et en conformité avec son nouveau Plan de développement stratégique, apportera les appuis nécessaires au Réseau électoral de l'océan Indien comme aux autres réseaux réactivés ou créés à travers notre projet GPS. Il m'apparaît ainsi que la COI a une authentique valeur-ajoutée et une contribution utile dans le domaine électoral comme dans la diplomatie préventive ou encore la médiation.

Je forme le vœu que nos discussions participent à une dynamique collective de renforcement de la culture démocratique car l'Indianocéanie est en mesure d'être, sinon un modèle, au moins un laboratoire reconnu de stabilité et de vivre-ensemble. Je vous remercie de votre attention.